Nations Unies S/2020/753



Distr. générale 29 juillet 2020 Français Original : anglais

### Application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité

Vingt-septième rapport du Secrétaire général

### I. Introduction

1. Présenté en application du paragraphe 4 de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, le présent rapport porte sur les faits survenus depuis mon précédent rapport, daté du 5 mai 2020 (S/2020/358), en ce qui concerne les nationaux du Koweït et d'États tiers portés disparus et les biens koweïtiens disparus, notamment les archives nationales.

# II. Activités récentes concernant le rapatriement et le retour de tous les Koweïtiens et nationaux d'États tiers portés disparus, ou la restitution de leurs dépouilles

- 2. Le nouveau Gouvernement iraquien, qui a pris ses fonctions le 7 mai, s'est engagé à faire la lumière sur le sort des Koweïtiens portés disparus et à faire avancer le dossier des biens disparus, afin de resserrer davantage les relations bilatérales avec le Koweït voisin. Le nouveau Premier Ministre de la République d'Iraq, Mustafa al-Kadhimi, a rencontré le Ministre koweïtien des affaires étrangères, Ahmad Nasser al-Mohammed Al-Sabah, lorsque ce dernier était en visite officielle en Iraq le 14 juin. D'après une déclaration officielle publiée le même jour par le Cabinet du Premier Ministre, les deux parties sont convenues de renforcer leur coopération sur le dossier des personnes et des biens koweïtiens disparus, notamment sur la question de la restitution des archives nationales koweïtiennes, et ont affirmé leur détermination à faire de nouveaux progrès.
- 3. Le 22 juin, ma représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale a rencontré l'Ambassadeur du Koweït en Iraq, Salem al-Zamanan, pour examiner le dossier des personnes et des biens koweïtiens disparus. M. Al-Zamanan a déclaré que le Koweït souhaitait renforcer ses relations bilatérales avec le nouveau Gouvernement iraquien. Il a noté que M. Al-Sabah avait effectué sa première visite officielle en Iraq le 14 juin à cette fin. Il a confirmé que le Ministre s'était entretenu du dossier avec de hauts responsables iraquiens lors de sa visite et avait demandé que les questions en suspens soient résolues. M. Al-Zamanan a salué le travail accompli par le Ministère iraquien de la défense pour localiser les dépouilles





des Koweïtiens portés disparus et déclaré que le Koweït comptait que le Ministère poursuivait ses activités sur ce dossier.

- 4. Dans le même temps, des experts légistes koweïtiens ont poursuivi la reconstitution des dépouilles exhumées à Samaoua en mars 2019 et transférées d'Iraq au Koweït en août 2019. Les restrictions mises en place au Koweït dans le cadre de la maladie à coronavirus (COVID-19) ont encore ralenti ce processus.
- 5. Les corps exhumés à la fin du mois de janvier 2020 sur le site de Tell Cheïkhiya, dans le désert de Samaoua, ont été conservés en toute sécurité à la Direction médico-légale du Ministère iraquien de la santé à Bagdad. Leur transfert au Koweït doit encore être approuvé par le Premier Ministre iraquien. Lorsque les conditions le permettront, le Ministère iraquien de la défense prendra les dispositions pratiques et logistiques nécessaires pour procéder à ce transfert. Ma représentante spéciale adjointe a réaffirmé à ses interlocuteurs que la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) était prête à aider au transport des dépouilles, si les deux parties en faisaient la demande et si les conditions au regard de la COVID-19 le permettaient.
- 6. Le sous-comité technique ne s'est pas réuni pendant la période considérée, en raison de la fermeture des frontières et d'autres mesures restrictives prises par les pays de la région face à la pandémie de COVID-19. La Commission tripartite et le sous-comité technique ont reporté les réunions prévues du 7 au 9 juillet à Bagdad et ont commencé à organiser une réunion virtuelle du sous-comité.
- 7. De même, la formation sur l'utilisation des géoradars que la MANUI comptait fournir au personnel spécialisé du Ministère iraquien de la défense n'a pas pu avoir lieu en raison de la pandémie de COVID-19 et a donc été reportée jusqu'à nouvel ordre.

## III. Activités récentes concernant la restitution des biens koweïtiens

- 8. La situation n'a pas évolué pendant la période considérée au regard de la restitution des biens koweïtiens disparus, notamment des archives nationales. Bien que le Ministère iraquien des affaires étrangères ait prévu de remettre au Koweït en avril des biens koweïtiens qui avaient été retrouvés, notamment des microfilms et des livres scientifiques, le transfert a été reporté du fait des restrictions de mouvement imposées dans les deux pays pour contrer la pandémie.
- 9. À sa réunion du 22 juin avec ma représentante spéciale adjointe, M. Al-Zamanan a insisté sur l'importance primordiale que revêt la recherche des archives nationales koweïtiennes, qui ont une valeur symbolique et historique inestimable et ne peuvent donc être assimilées aux autres biens koweïtiens disparus.

#### IV. Observations

10. Bien que la pandémie de COVID-19 ait entravé les progrès sur le dossier des nationaux du Koweït portés disparus et des biens koweïtiens disparus, la volonté affichée par le nouveau Gouvernement iraquien, sous la direction du Premier Ministre Al-Kadhimi, de résoudre toutes les questions en suspens, donne une impulsion nouvelle à ce dossier, ce qui est positif. La récente visite officielle du Ministre koweïtien des affaires étrangères en Iraq constitue une mesure importante à cet égard. Je formule le vœu sincère, avec la levée des restrictions, que les parties prenantes puissent de nouveau faire fond sur les réalisations importantes obtenues récemment. Malgré les nombreux problèmes de sécurité en Iraq, le Ministère iraquien de la

2/3 20-09873

défense a manifesté une persévérance et une attention remarquables. J'espère que le Ministre de la défense nouvellement désigné et son personnel poursuivront leur collaboration avec le Koweït, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le mécanisme tripartite, en vue d'enregistrer des progrès concrets.

- 11. Le CICR a continué à faire preuve de détermination et d'innovation en dirigeant et en coordonnant les activités relatives au dossier des Koweïtiens portés disparus en ces temps ardus, notamment en trouvant de nouveaux moyens d'échanger des informations et de lancer des initiatives au lieu des réunions régulières du mécanisme tripartite. Je félicite le Koweït de sa patience et de sa compréhension constantes et de l'action qu'il mène pour établir une relation de travail constructive avec toutes les parties, y compris les représentants concernés du Gouvernement iraquien. J'espère que cette coopération permettra d'accomplir de nouvelles avancées qui apporteront un certain soulagement à quelques-unes des familles.
- 12. La MANUI reste déterminée à faire avancer le dossier sous tous ses aspects, notamment par son initiative de renforcement des capacités. La Mission attend avec intérêt de renouer avec ses homologues du mécanisme tripartite dès que les circonstances le permettront, en vue d'accomplir des progrès constants et importants.

**3/3**